

LA HAUSSE DU SMIG TIRE L'INFLATION VERS LE HAUT

la Banque centrale vient d'évaluer l'impact de la hausse du Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) sur l'inflation. Pour cet établissement, «la récente décision d'augmenter le SMIG en juillet 2008 et 2009 aura un effet significatif et durable sur les salaires moyens et sur l'inflation». Dans son récent rapport sur la politique monétaire, Bank Al-Maghrib annonce que cette revalorisation du SMIG se traduirait par un effet de diffusion vers les autres catégories de salaires et impacterait l'inflation à la hausse à partir du quatrième trimestre 2008. La dissipation de cet effet sur l'inflation devant avoir lieu après un délai moyen de huit trimestres.

Selon Bank Al-Maghrib, la relation entre les salaires et l'inflation, souvent, appelée boucle «Prix-Salaires», est à l'origine d'une inflation.

Texte adapté

Source : *La vie économique* du 24-6-2008

T.A.F

- 1) Quels sont les effets de la revalorisation du SMIG sur :
 - a• la demande globale.
 - b• le niveau général des prix.
- 2) Présenter sous forme de schéma la spirale inflationniste salaires –prix.